

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

- Ordonnance permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

- Ordonnance permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8^o)

- Ordonnance permettant la fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation selon les sites et les horaires des événements identifiés au tableau 1.

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie des ordonnances et du tableau 1 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée. Le tableau 1 est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT À MONTRÉAL, ce 11 novembre 2015.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate

Liste préliminaire des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 2 novembre 2015

Événements	Requérant	Endroit	Date	Occupation	Vente	consommation d'alcool	Bruit	Nombre éventuel de participant	Fermeture de rue	Statue	Agent de développement
Guignolé de la maison bleue	La maison bleue: milieu de vie préventif à l'enfance	Trottoir devant les sortie de la station Côte-des-Neiges (coin Lacombe/Côte-des-Neiges et Jean-Brillant/Côte-des-Neiges) et au coin des rues Côte-Sainte-Catherine et Côte-des-Neiges	3 déc. 2015	7:30 à 9:30	non	non	non	n/a	Occupation du trottoir	Accepté sous condition	Christian Lefebvre